Tri-angle

voir autrement la notion de déchets

Bulletin d'expression du Cercle National du Recyclage

n° 12 - Juin 2010

SOMMAIRE

Editorial	p. 1
La Communauté d'agglomération Orléans Val-de-Loire s'engage à réduire ses déchets	p. 2
L'ADEME met le paquet	p. 3
Tous sous le même étendard	p. 4
Le Syndicat Centre Hérault s'inscrit dans une démarche globale et intégrée de tri et de traitement des déchets	p. 5
Zoom sur deux actions du Syndicat Centre Hérault	p. 6
Un nouveau dossier très « spécial »	p. 7
L'ORDIF, partenaire des Assises nationales des déchets	p. 7
L'écosite de Vert-le-Grand s'engage vers d'avantage de valorisation	p. 8
Nouvelles Matières Premières, le Symposium	p. 9
Regards croisés	p. 10
Aujourd'hui, bouteilles et flacons ... et demain ?	p. 12
Agenda	p. 12

Edito

Vivre ensemble ou consommer chacun pour soi

Récupérer la morale écolo pour en faire un business, voilà la bonne affaire. Ainsi vous me vendrez bien mille conteneurs à puces avec les bennes équipées et une facturation automatique. Et individualisée.
La gestion des déchets dont la compétence initiale appartient aux maires est sans conteste la compétence de proximité la plus riche en valeurs... ! mais la définition de celles-ci s'arrête souvent au niveau de la feuille d'impôt que certains voudraient donc transformer en ticket de caisse individuel : tu paieras les déchets que tu produiras. Malheur aux familles rurales avec bébé qui, faute d'un service bobos de couches lavables, alourdiront leurs sacs noirs de centaines de couches jetables !
Malheur aux habitants d'immeubles collectifs démunis d'espace de stockage de différentes poubelles, de composteurs ou même de véhicule pour aller à la décheterie !
Il existe pourtant une autre façon de regarder, et d'exercer cette compétence : celle qui relève du vivre ensemble, de l'énoncé et du respect de règles de vie commune, démocratiquement débattues et décidées. Ainsi seraient décrits les services mis à disposition, pour trier ses déchets, pour s'informer des moyens d'une consommation responsable.
Et pour chaque règle l'énoncé d'une sanction applicable à ceux qui voudraient s'exonérer de la règle commune.
Il va sans dire qu'un tel débat démocratique, permettant d'aborder la question de la qualité du service à rendre, serait propice à l'enrichissement commun né d'une organisation collective dotée d'objectifs de qualité se combinant à des objectifs financiers de bonne gestion.
Cela conforterait aussi les résultats d'études sociologiques, qui attestent que souvent les motivations au changement de comportement sont à puiser dans le postulat « j'accepterai mieux de nouvelles règles si j'ai la certitude mes voisins sont soumis aux mêmes contraintes et aux éventuelles sanctions.»
Et la vie, n'en serait pas que poubelle !

Jean REVEREAULT
Président de CALITOM Service public des déchets de la Charente
Président communauté de communes Charente-Boëme-Charraud
Maire – adjoint de Mouthiers sur Boëme
Administrateur du Cercle National du Recyclage

La Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire s'engage à réduire ses déchets

L'AgglO regroupe 22 communes dont Orléans, ville centre et capitale régionale sur un territoire plutôt urbain et périurbain traversé en deux par la Loire et rassemblant 272 572 habitants.

Emergence d'une politique de Prévention des Déchets :

Dès sa création en 2002, l'AgglO a pris la compétence collecte et gestion des déchets de sa population (service assuré en régie pour 70 % de la population).

Pour travailler sur la maitrise des coûts et répondre aux préconisations nationales, elle a entamé en 2003 une vaste campagne de promotion du compostage domestique en informant sa population sur l'intérêt de la technique pour recycler ses déchets de jardin et de cuisine et en donnant des composteurs individuels aux habitants intéressés[1]. En 2004, l'AgglO s'est intéressée à une autre problématique en lançant avec la collaboration de 12 communes volontaires une opération « stop pub » pour limiter les imprimés non sollicités. En 2006, elle se penche sur ses pratiques internes en mettant en place une « charte pour le développement durable » sensibilisant son personnel sur les enjeux de la dématérialisation, de la limitation des impressions papier et sur l'introduction de clauses environnementales dans les marchés publics. L'année qui suit, l'AgglO entame une réflexion plus globale autour de la prévention des déchets et informe sa population dans le cadre de la Semaine de la Réduction des Déchets (SRD) notamment sur les pratiques d'achats éco-responsables.

2008 constitue le tournant de cette ambition : la Prévention devient un axe à part entière du projet d'AgglO.

Capitalisant les expériences sur le sujet et constatant que les habitants de l'AgglO produisaient plus de déchets que ceux de Tours ou d'Angers, les élus de l'AgglO ont souhaité inscrire la prévention dans le projet d'AgglO à travers la mise en place d'un plan de prévention[2] décliné en 4 axes :
– Gestion alternative des déchets verts et fermentescibles
– Consommons autrement
– Réduction de la toxicité des déchets
– Institutions et acteurs économiques mobilisés
Ce projet fixait des objectifs d'évitement annuel de l'ordre de 2 600 à 3 050 tonnes (1.8 % à 2.2 % du tonnage annuel global) et prévoyait un budget global conséquent (530 K€) et la création d'un poste d'animateur du plan de prévention.

En 2009 : le « projet Prévention » de l'AgglO rentre dans le dispositif ADEME des « programmes locaux de Prévention des Déchets ».

Le projet initial a donc fait l'objet de réajustements négociés avec la délégation régionale de l'Ademe permettant le dépôt en août d'un dossier de demande d'aide qui a abouti en septembre à l'embauche de l'animatrice du programme et en Novembre par la signature de l'accord-cadre entre l'ADEME et l'AgglO.

L'accord-cadre constitue le document de référence du programme en précisant les contours du contrat d'objectif national. L'AgglO s'engage donc à réduire de 7 % (31.5 kg/hab) sa production d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) d'ici 5 ans (année de référence : 2008), en contrepartie l'ADEME participera à hauteur de 52.75 % sur le budget alloué à la Prévention (2 € par habitant).

Pour porter cette nouvelle politique, l'AgglO s'est dotée d'un slogan « sur l'AgglO, jetons moins pour vivre mieux » et d'un visuel (pastille) qui lui serviront de bannière commune à toutes les actions de Prévention qui seront engagées.

Sur le plan pratique, le Programme Local de Prévention est aujourd'hui porté par un comité de suivi qui constitue le noyau dur du projet et qui réunit, tous les 2-3 mois, 5 élus référents, l'animatrice (1 ETP), des agents techniques issus de 2 directions : Gestion des déchets et Communication (0.8 ETP) et le référent ADEME. Pour respecter ses engagements, l'AgglO devra adjoindre à ce comité de suivi déjà actif, un comité de pilotage rassemblant des acteurs locaux issus du monde économique et associatif.

...

[1] Cette action se poursuit encore. A ce jour, 11 650 composteurs ont été distribués portant à 21 % le taux d'équipement des foyers résidant en habitat individuel (objectif : atteindre les 25 %)

[2] Le mot « plan » n'est plus adapté dans le dispositif Ademe du Grenelle qui réserve les « plans » de prévention aux conseils généraux et les « programmes » aux EPCI déchets, en ce qui concerne l'Agglo, il s'agissait bien des prémisses d'un « programme » au sens actuel du mot.

La Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire s'engage à réduire ses déchets … (SUITE)

…
Pour approcher ces acteurs et prendre la mesure des enjeux locaux, l'animatrice du programme a entamé en cette première année de programme, l'élaboration d'un diagnostic de territoire très ouvert qui lui permettra d'identifier les spécificités locales (population, économie, vie associative, problématiques déchets) et les gisements sur lesquels orienter le futur programme d'actions de Prévention. Pour enrichir ce diagnostic, l'AgglO a d'ores et déjà sondé la sensibilité de sa population sur la question de la prévention par le biais d'une enquête d'opinion (échantillon représentatif de 800 personnes) et d'une campagne de caractérisation permettant de mettre en résonance les opinions et les pratiques quotidiennes.

La première année de programme devra s'achever en décembre sur la définition d'un programme d'action concerté avec les acteurs locaux (acteurs relais) et précisant les indicateurs de suivi et de résultats des actions pressenties dans les années suivantes.

Pour plus de renseignements :

Contact **AgglO Orléans Val de Loire**,
Hélène Fontaine, Animatrice du Programme Local de Prévention des Déchets
Direction de la gestion des déchets
tél. : 02 38 56 90 00
hfontaine@agglo-orleans.fr
www.agglo-orleans.fr

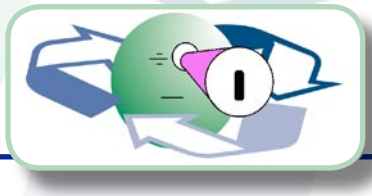

L'ADEME met le paquet

L'ADEME a publié sur son site internet « Prévenir la production de déchets, Pour un développement durable du territoire, l'ADEME vous accompagne ».
Dans cette publication, l'ADEME propose différents outils pour aider les collectivités à mettre en place leurs actions de prévention.
Comme outils citons :
- le cédérom interactif « Promouvoir le compostage : les étapes clés » ;
- le kit de communication avec des outils téléchargeables gratuitement sur le site www.reduisonsnosdechets.fr, rubrique Collectivités ;
- le cédérom interactif « Elaborer un plan de ou un programme de prévention des déchets ».

Les cédérom sont disponibles sur le site www.catalogue-ademe-editions.com.

Pour en savoir plus :
contactez votre direction régionale ADEME

Toujours dans le cadre de la prévention, l'ADEME organise un journée technique nationale le **15 juin 2010** à la Maison de la chimie à Paris intitulée « **Collectivités locales et Prévention des déchets**. Pourquoi et comment agir ? Avec quels moyens ? ».

Pour plus de renseignements :
Evelyne PERREON-DELAMETTE, ADEME
02 41 20 42 30
evelyne.perreon@ademe.fr

Tous sous le même étendard !

-7 %, c'est l'objectif national de diminution de la production des déchets ménagers et assimilés fixé par la loi grenelle 2 à atteindre d'ici 2015.
Chiffre ambitieux mais loin d'être impossible, cet objectif nécessite, pour être atteint et pourquoi pas dépassé, l'attention, l'assimilation et la participation de tous.
Le rôle des collectivités locales est crucial mais loin d'être seules, elles sont épaulées dans cette tâche par les pouvoirs publics et plus particulièrement par l'ADEME qui devient leur allié principal.
Le site internet www.reduisonsnosdechets.fr permet d'éclairer les différentes pistes possibles pour comprendre puis réaliser la diminution de la production de déchets à différents niveaux.
Le mot d'ordre de cette campagne pour libérer nos territoires de la prolifération des déchets, est le « mieux-moins » :

- Mieux acheter
- Mieux utiliser
- Moins jeter

Voilà l'adage qui sera diffusé auprès des habitants de nos territoires.
Trouvères et troubadours tant nationaux que locaux vont entonner leurs chansons de geste racontant les combats entre les collectivités et la production de déchets.

Quelques petits conseils d'ores et déjà diffusés par l'ADEME :

J'achète à la coupe	- 2 kg par personne et par an
Je limite les emballages	- 26 kg par personne et par an
Je fais du compost	- 40 kg par personne et par an
J'achète des éco-recharges	- 1 kg par personne et par an
J'évite le gaspillage alimentaire	- 6 kg par personne et par an
Je répare mes appareils électriques	- 16 kg par personne et par an
Je limite les impressions	- 6 kg par personne et par an

Pas mal, comme potentiel d'évitement, mais bien sûr, ces chiffres ne sont que des estimations et différeront suivant les spécificités des territoires.

Les agents des collectivités seront nos héros dans le combat, espérons que les habitants les prendront pour modèles !

La balle est aussi dans le camps des industriels producteurs qui ont un rôle plus que prépondérant dans l'atteinte des résultats.

Pour plus de renseignements :
Delphine GOURLET
Chargée de mission
Cercle National du Recyclage
dg.cnr@club-internet.fr
ou
www.ademe.fr
www.reduisonsnosdechets.fr

Appel à contribution

Forts de vos différentes pratiques ou de vos nouveautés en matière de gestion durable des déchets, vous souhaitez aborder un sujet ou faire part de vos projets. Venez vous exprimer au travers de ce bulletin. Le Cercle National du Recyclage attend vos contributions et témoignages pour vous permettre de faire profiter les lecteurs de votre expérience.

Merci de contacter
Delphine GOURLET
03 20 85 85 22
dg.cnr@club-internet.fr

Le Syndicat Centre Hérault s'inscrit dans une démarche globale et intégrée de tri et de traitement des déchets

Le **Syndicat Centre Hérault** est né de la collaboration de trois structures intercommunales qui lui ont confié la compétence « traitement des déchets ménagers » pour assurer un service mutualisé et adapté au territoire. Il regroupe 72 communes semi-rurales du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et larzac. Il s'étend des portes de l'agglomération Montpelliéraine au plateau du Larzac.
Il traite les déchets selon une logique multi-filières c'est à dire en fonction de leur nature : recyclables, fermentescibles ou non valorisables.

En 2009, le Syndicat Centre Hérault a atteint les objectifs imposés par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2015 : Les quantités de déchets ménagers et assimilés valorisés par compostage ou recyclage représentent 47 % des déchets ménagers produits sur le territoire. Ces bons résultats sont le fruit du geste de tri adopté par les habitants du territoire au quotidien, de l'implication des élus et de tous les partenaires du Syndicat Centre Hérault.

Une collectivité engagée dans la collecte sélective des biodéchets

Lors de sa création en 1998, le Syndicat Centre Hérault s'est naturellement orienté vers le traitement biologique des déchets par compostage en raison du caractère rural et agricole de son territoire, du cadre fixé par la PDEDMA de l'Hérault, et des objectifs de valorisation organique fixés au niveau national. Ayant eu les retours d'expériences d'une ancienne usine de tricompostage et connaissant la difficulté de trouver des débouchés pour un compost issu des ordures ménagères, il a choisi de repenser la filière dans son ensemble en associant les acteurs concernés.
Le choix de la collecte sélective des biodéchets s'est alors rapidement imposé :

• Elle répond à la logique d'une démarche produit : avoir un compost de qualité nécessite des intrants de qualité.
• Elle permet de limiter la production de biogaz sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux du Syndicat Centre Hérault et s'intègre parfaitement dans une logique multifilière.
• Elle responsabilise le producteur (particulier et professionnel) sur ses déchets fermentescibles qui représentent 30 % de la production d'ordures ménagères. Elle engendre, de fait, des effets positifs sur les autres collectes sélectives comme les emballages ou le compostage domestique.
Aujourd'hui, les efforts réalisés par le Syndicat Centre Hérault sont récompensés : le compost produit est entièrement vendu localement aux professionnels et aux particuliers. Les habitants récupèrent ainsi un compost de qualité issu des biodéchets qu'ils ont eux-mêmes triés. Le compost produit répond aux critères de l'agriculture biologique. Pour pérenniser cette filière au niveau local, un projet pluridisciplinaire autour de l'abricot et du compost est mené par le Syndicat Centre Hérault en partenariat avec le Lycée Agricole de Gignac situé sur le territoire. Les expérimentations réalisées sur le verger d'abricotiers permettront de présenter in situ, les effets bénéfiques du compost sur les sols de la région et de former les futurs professionnels de la filière agricole à son utilisation.

Pourquoi adhérer au Cercle National du Recyclage ?

Le Syndicat Centre Hérault est très attaché à intégrer les enjeux du développement durable dans sa politique de traitement des déchets. Engagé dans une démarche qualité globale, il a mis en place un système de management environnemental au niveau de ses installations, ce qui a conduit à la certification ISO 14001 de son Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux. Dans ce sens, la collectivité rejoint les objectifs du CNR qui encourage le respect des règles de protection de l'environnement et plébiscite la défense de l'intérêt public.

Pour le Syndicat Centre Hérault, intégrer le Cercle National du Recyclage permet de :

• Représenter et faire connaître la filière biodéchets dans le réseau des acteurs de la gestion des déchets. Il est très intéressé par la dynamique impulsée par le Cercle National du Recyclage au sein du groupe de travail sur le traitement biologique des déchets. Le Syndicat Centre Hérault est à l'initiative du réseau Compost Plus, réseau des collectivités engagées dans la collecte sélective des biodéchets. Il rejoint la position du Cercle National du Recyclage sur la nécessité d'être ambitieux en matière de qualité des composts.

• De bénéficier du travail réalisé par le Cercle National du Recyclage pour représenter le ou les points de vue des collectivités compétentes en matière de déchets dans le cadre de négociations nationales telles que la définition du nouveau barème éco-emballage, la transcription des objectifs du grenelle de l'environnement, la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs, ...

...

Zoom sur deux actions du Syndicat Centre Hérault

...

La promotion du compostage individuel

La pratique du compostage domestique sous toutes ses formes, de la plus traditionnelle où l'on composte ses déchets en tas au fond du jardin à celle du composteur fourni par la collectivité, est un des moyens les plus évidents pour réduire les quantités de déchets traitées par la collectivité.
Depuis le lancement de la collecte sélective des biodéchets en 2002, le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de Communes qui le composent encouragent le choix du composteur individuel sur le territoire. En 2010, ce sont 4900 foyers qui sont équipés. Conscient que la pratique du compostage n'est pas dépendante d'un équipement particulier mais plus d'un savoir faire, le Syndicat Centre Hérault souhaite accompagner durablement les foyers qui compostent.

En 2009, il a lancé :
• L'opération « un œil sur mon composteur ». Elle consistait notamment à encourager 25 foyers à suivre de près leur composteur. Assistés par un maître composteur, ces volontaires ont notamment pesé tous les déchets déposés dans leur composteur pendant 6 mois. Une expérience riche d'enseignements...

• Le réseau « compostage à la maison : échangeons ». La vocation de ce réseau est avant tout de créer une dynamique autour du compostage et du jardinage au naturel en favorisant le partage d'expérience. Initié en 2008, le réseau compte déjà 200 membres et s'est concrétisé avec le lancement des rencontres thématiques à l'automne 2009 et la programmation de 5 rencontres au printemps 2010.

Récup' Grenier, tester le concept de Recyclerie Ressourcerie durant la Semaine Européenne de la réduction des déchets

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets 2009, le Syndicat Centre Hérault a testé le concept de ressourcerie-recyclerie à une petite échelle. En partenariat avec l'association Convergences 34, le Syndicat Centre Hérault a organisé un récup' grenier, une braderie pour vendre à petits prix des objets qui étaient destinés à être jetés en déchetterie. Sensibiliser les administrés sur le réemploi, prolonger la vie des déchets de déchetterie et évaluer la quantité d'objets évitée, tels étaient les objectifs de cette action de prévention.

Pendant la semaine européenne de réduction des déchets, les ambassadeurs du tri étaient présents sur déchetteries d'Aspiran, Lodève et Gignac pour récupérer tous les objets encore en état déposés par les usagers et sensibiliser les usagers à la prévention. Pendant la collecte, il est utile de préciser qu'aucun dispositif de communication n'a été mis en place pour encourager les dons. Le but était de pouvoir quantifier les dépôts d'objets encore en état, susceptibles d'être récupérés dans le cadre d'un vrai projet de ressourcerie-recyclerie. Enfin, l'association Convergences 34, gérante d'une ressourcerie labellisée, a apporté son savoir faire au syndicat en matière de réemploi pour choisir, contrôler et étiqueter les objets à récupérer.

Suite à cette semaine de collecte, ce sont 2,5 tonnes d'objets qui ont été inventoriés, étiquetés, transportés et enfin présentés à la vente lors du récup' greniers qui s'est déroulé le 19 décembre. Au total, 300 personnes sont venues chiner. Grâce à leurs achats, ce sont 800 kg de déchets qui ont été évités. Les bénéfices de cette action (480 euros) ont été entièrement destinés à l'association Convergence 34.

L'organisation de cette journée a mobilisé l'ensemble des services du Syndicat Centre Hérault : les gardiens de déchetterie au moment de la récupération, la mise à disposition de l'atelier pour le stockage, les chauffeurs pour le déménagement et le service communication pour l'organisation logistique de l'action et la promotion du récup' greniers (encart presse et affichage). C'est une action interservices qui a permis de sensibiliser l'ensemble du personnel à la prévention

Pour plus de renseignements :

Elise BESSON,
chargée de Communication – Concertation
Syndicat Centre Hérault
Route de Canet 34800 ASPIRAN
Tel : 04.67.88.44.91 - Fax : 04.67.88.18.47 -
elisebesson@syndicat-centre-herault.org
www.syndicat-centre-herault.org
www.compostplus.org

UN NOUVEAU DOSSIER TRES ... « SPECIAL »

Le Cercle National du Recyclage est régulièrement sollicité par des collectivités locales qui s'interrogent sur la Redevance Spéciale, que ce soit sur la préparation, la mise en place, les modalités d'application, le suivi, les contraintes ...

Pour cette raison, l'ensemble des informations disponibles sur le sujet ont été rassemblées et restituées au travers d'un dossier intitulé

« La Redevance Spéciale : accompagnement à la mise en place et recueil d'expériences »

Au travers de ce dossier, destiné à la fois aux politiques et aux techniciens, le Cercle National du Recyclage apporte un certain nombre d'éléments qui permettront de mieux appréhender la préparation, la mise en place, la facturation et le recouvrement de la Redevance Spéciale. Des pistes à suivre par les collectivités sont proposées et les pratiques de certaines d'entre-elles, en matière de Redevance Spéciale, sont présentées.

L'objectif de ce dossier est de fournir aux collectivités locales l'ensemble des clés leur permettant de réussir la mise en place de la Redevance Spéciale.

Ce dossier est disponible sur le site internet www.cercle-recyclage.asso.fr, rubrique téléchargement.

Pour plus de renseignements :
Jonathan DECOTTIGNIES
jd.cnr@club-internet.fr

L'ORDIF, PARTENAIRE DES ASSISES

ORDIF
Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France

Les 11èmes assises nationales de la prévention et gestion territoriale des déchets auront lieu à Paris, à la grande Halle de la Villette, les 16 et 17 septembre prochains.

L'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France - ORDIF - s'est associé au groupe IDEAL Connaissances pour co-organiser cet événement, en partenariat avec la Région Ile-de-France.

L'ORDIF a souhaité s'associer pleinement à ces 11èmes Assises pour permettre aux acteurs de témoigner des actions entreprises et des ambitions de l'Ile-de-France tout en tirant profit des expériences réalisées au-delà de ses frontières.

L'objectif de ces assises est de favoriser un large échange entre tous les acteurs et doivent être un carrefour de rencontres organisé autour de séances plénières avec des exposés magistraux et des conférences, des ateliers thématiques, des forums et un salon. La partie salon des Assises accueillera un village francilien et une série de conférences spécialement dédiée à la région Ile-de-France.

Un partenariat privilégié avec l'association européenne ACR+ permettra la tenue d'une conférence internationale sur les objectifs chiffrés et les performances en matière de prévention et de recyclage.

Pour plus de renseignements :

ORDIF
Audrey Constantin
Responsable communication
Tél. 01 45 65 50 26 - Fax 01 45 65 18 09
www.ordif.com

Le site dédié aux 11èmes Assises des déchets
www.paris-dechets.com

L'Ecosite de Vert-le-Grand s'engage vers davantage de valorisation

Le Groupe SEMARDEL gère un ensemble d'équipements de traitement et de valorisation de déchets ménagers et non ménagers sur l'Ecosite de Vert-Le-Grand. Il offre notamment aux 117 communes du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Elimination des Déchets et Ordures Ménagères) et aux industriels de l'Essonne, des solutions de proximité en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets garantissant un haut niveau de protection environnementale et un service public au meilleur coût.

Le plan de développement du Groupe SEMARDEL se situe dans la droite ligne des orientations du Grenelle de l'Environnement (I et II) et du PREDMA (Plan Régional d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés) adopté par le Conseil régional d'Ile-de-France. En effet, il prévoit la création d'unités thermiques innovantes et met ainsi en adéquation les aspects réglementaires, environnementaux, fiscaux et technologiques actuels et futurs.

Des ressources énergétiques renouvelables encore insuffisamment exploitées

La mise en cohérence des futures unités de traitement des déchets avec celles existantes sur l'Ecosite de Vert-le-Grand permettra de participer encore davantage à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et à la valorisation des déchets :

- **Un centre de tri des déchets d'activité économique en 2011**

Ce centre de tri permettra d'accroître la valorisation matière des déchets d'activité économique, initialement mis en centre de stockage, par l'extraction de la part valorisable sous forme de matière première secondaire, puis par valorisation énergétique. L'objectif est de produire un combustible solide de récupération (CSR) à haut pouvoir calorifique réduisant la quantité stockée au profit d'une valorisation énergétique à haut rendement.

- **Une unité de valorisation des combustibles solides de récupération en 2013**

Cette unité de valorisation énergétique « innovante » fournira de la vapeur et produira de l'électricité et de l'eau surchauffée capable d'alimenter le réseau de chauffage urbain de la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne à partir d'une énergie renouvelable issue du centre de tri de déchets d'activité économique : le combustible solide de récupération (CSR). Le rendement énergétique de cette installation sera supérieur à 65 %.

Une technologie plus respectueuse de l'environnement

La mise en oeuvre de cette unité intégrera la problématique des gaz à effet de serre dans sa conception par la mise en place à terme d'un captage et d'une valorisation du CO_2 .

Ainsi, cette unité permettra de capturer le CO_2 issu de la combustion du SynGaz (gaz de synthèse) dans le procédé de traitement. Une piste de valorisation envisagée pourrait être la production d'éthanol ou alcanes. Ces derniers seront alors des matières premières essentielles pouvant être recyclées en produits chimiques ou en carburant de synthèse. Ce procédé est une alternative au reformage du méthane fossile essentiel à la synthèse de nombreux composés chimiques.

Ces outils de traitement complémentaires participeront enfin à la réduction des impacts liés au transport de déchets vers les départements limitrophes et permettront d'offrir une plus grande autonomie au département de l'Essonne en matière de traitement local de ses déchets.

Des enjeux financiers essentiels pour l'intérêt général

Le centre de tri permettra d'accroître la valorisation matière des déchets initialement mis en centre d'enfouissement et d'en extraire toute la part valorisable matière et énergétique. Cette valorisation permet de limiter l'impact de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) répercutée sur les déchets mis en stockage.

Ce centre de valorisation énergétique des combus-

...

L'Ecosite de Vert-le-Grand ... (suite)

...

tibles solides de récupération permettra également de produire de la vapeur supplémentaire pour alimenter la turbine de l'unité d'incinération du Centre intégré de traitement des déchets de Vert-le-Grand et contribuera ainsi à l'amélioration de son rendement énergétique (supérieur à 60 %). Elle permettra en conséquence une baisse de la TGAP et du prix global de traitement des déchets de la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne.
Cette unité sera enfin capable d'alimenter en eau surchauffée le réseau de chauffage urbain de la Communauté d'agglomération d'Evry centre Essonne garantissant ainsi une stabilité du prix de l'énergie et neutralisant en conséquence l'impact de la volatilité des cours de l'énergie fossile.

Pour plus de renseignements :

Cédric Hédont
Responsable communication externe
chedont@semardel.fr
www.semardel.fr

Nouvelles Matières Premières
Le symposium des métiers du Recyclage - 2e édition

Nouvelles Matières Premières
Le symposium des métiers du Recyclage
2ème édition

Marseille – Parc Chanot - Les 10 et 11 juin 2010

Organisé par la FEDEREC (Fédération des entreprises du recyclage) et DPE Evénements.
Entrée libre

Le rendez-vous incontournable pour toutes les parties prenantes du monde du recyclage :
- Plus de 100 exposants
- 4000 visiteurs issus des milieux professionnels privé, public et institutionnel.

- 3 conférences plénières stratégiques et politiques
- 13 ateliers pratiques sur des thématiques d'actualité
- 2 forums
- de nombreux temps forts

D'ores et déjà sous le haut patronage de Laurent Wauqiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, soutenu par le Ministère de l'écologie et l'ADEME, et sous le parrainage du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, le symposium rassemblera de nombreux représentants politiques qui viendront débattre lors des conférences plénières.

Venez rencontrer les acteurs de la valorisation et du recyclage et leurs partenaires.

Plus d'informations :

www.nouvelles-matieres-premieres.com

Contacts :
durand@nouvelles-matieres-premieres.com
amelie.legendre@federec.com

Paul DEFFONTAINE, Président du Cercle National du Recyclage interviendra dans l'atelier 1C, « la reprise garantie : bilan et perspectives » le jeudi 10 juin 2010

A lire

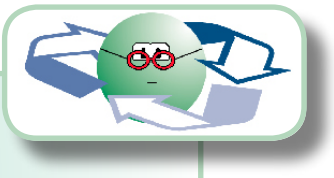

Mâchefers d'incinération des ordures ménagères - Etat de l'art et perspectives
Ademe
2008
Edition DUNOD
248 pages - 45 euros

Le développement durable à l'échelle des
petites collectivités
Séverine CATTIAUX
Editeur : Territoriales éditions - 2008
84 pages - 14 euros

Regards croisés

UNE RESSOURCERIE POUR L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE PREMIER BILAN

Le projet de ressourcerie mis en oeuvre sur l'agglomération grenobloise est initialement porté par les associations **Grenoble Solidarité** et **Régie de quartier Villeneuve – Village Olympique**. Sur la base des conclusions de l'étude de faisabilité menée en 2007, la Métro, dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des déchets et d'économie solidaire, a décidé, par délibération en date du 11 juillet 2008, de soutenir et de participer au projet. En effet, la démarche de ressourcerie s'inscrit dans le projet de prévention des déchets mis en œuvre par la Métro.

Ainsi, depuis le 22 octobre 2008, les déchèteries de Saint Egrève et d'Eybens accueillent les « chalets du réemploi » et le personnel des associations dénommé « valoriste ». Les valoristes sont présents plusieurs jours par semaine dans les deux déchèteries concernées et ont en charge de récupérer auprès des usagers les déchets potentiellement réutilisables : meubles et objets, bibelots, vaisselle, vêtements, vélos, jouets, appareils électriques, électroménager, informatique, revues et livres et tous autres objets en fin d'usage.

Les objets ainsi « détournés » sont ensuite transportés, nettoyés, triés et contrôlés dans les locaux de Grenoble Solidarité où, dans un deuxième temps, ils sont vendus : c'est l'aboutissement du concept de ressourcerie. Les déchèteries constituent, elles, le point de départ de la chaîne de réemploi.

Après un an et demi de fonctionnement ...

Voici quelques éléments après un peu plus d'un an de fonctionnement des chalets réemploi :

• **Du point de vue social**, cette action a permis de créer **4 emplois** au sein des deux associations (emplois des valoristes, agents qui collectent les objets en déchèterie) : 2 contrats d'accompagnement dans l'emploi pour Grenoble Solidarité et 2 contrats d'insertion pour la Régie de quartier Villeneuve-Village Olympique.

• **Du point de vue environnemental**, la mise en oeuvre des chalets du réemploi, **premiers du genre dans le département de l'Isère**, a permis de détourner 20 tonnes pour la première année de fonctionnement. La majorité des déchets concernés sont des encombrants.

• **Du point de vue économique**, le détournement des déchets permet une économie de collecte et de traitement des encombrants de l'ordre de 2000 €/an pour la Métro. C'est pourquoi la Métro reverse une subvention auprès des associations pour les aider à la mise en oeuvre de ce projet.
D'autre part, la revente des objets constitue également une recette pour les associations.

• **Du point de vue de la perception des habitants**, ce projet est très apprécié. En effet, des visites ont été organisées sur le site de la déchèterie d'Eybens afin d'expliquer le concept de ressourceries aux habitants de l'agglomération. Par ailleurs, lors d'une enquête réalisée en 2007, on a pu observer que **95,6 % des usagers interrogés sont favorables** à ce qu'une association récupère les objets en fin de vie et puisse les commercialiser

L'avenir...

Projet 2010 : afin de couvrir de façon plus équilibrée le territoire de l'agglomération, un chalet du réemploi supplémentaire sera ouvert en 2010 dans une autre déchèterie de l'agglomération.

Par ailleurs, un projet de ressourcerie d'agglomération d'envergure sera à l'étude pendant le mandat en cours de l'équipe élue en place actuellement. Cette ressourcerie aura pour objectif de rassembler dans un même lieu : un point de collecte, un atelier de remise en état et un espace d'information et de sensibilisation.

Pour plus de renseignements :

Nicolas PERRIN
Responsable du service optimisation, communication, et animation collecte
Grenoble-Alpes Métropole
3, rue Malakoff 38031 Grenoble cedex
04 76 59 58 57

RESSOURCERIE, UN CONCEPT PORTEUR DE SENS

En 2000 les acteurs de terrain, Conseil Régionaux et ADEME Nordistes et Picards à l'origine de la création du Réseau des Ressourceries se retrouvent autour d'une activité de réemploi qu'ils souhaitent sublimer. Rejoints par d'autres acteurs locaux et nationaux, ils définissent un métier et abordent l'activité de réemploi sous ses aspects environnementaux et sociaux. C'est **l'émergence du concept de Ressourcerie**.

La mutualisation des expériences de ces acteurs a permis au Réseau, à ses membres – les Ressourceries – et à ses partenaires d'acquérir une expertise propre aux compétences liées au Réemploi. Ensembles, ils pilotent un observatoire des indicateurs de l'activité des Ressourceries. Des **indicateurs environnementaux, sociaux et économiques**[1] **qui permettent de mesurer les objectifs de prévention de déchets sur les territoires**.

En parallèle, une étude nationale des pratiques et des besoins de formation a permis aux Ressourceries de définir les orientations du métier. Un REAC (Référentiel Emplois Activités et Compétences) du technicien du Réemploi a permis la construction d'un **livret de compétences du Technicien du Réemploi**. Des **modules de formations**[2] sont aujourd'hui mis en place pour répondre aux exigences du métier.

Enfin, à une période les pouvoir publics cherchent réduire les coûts de gestions et de traitement des déchets, la **Ressourcerie trouve toute sa place dans les politiques publiques françaises**[3] **et européennes**[4] **de prévention des déchets**[5].

L'émergence et la reconnaissance du concept et de l'activité de Ressourcerie est donc passée par la professionnalisation des acteurs du réemploi et par une politique de partenariat forte entre le secteur de l'économie sociale et solidaire et les collectivité territoriales.

Aujourd'hui, le Réseau des Ressourceries représente plus de 60 acteurs de terrain - entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et collectivités territoriales confondues - regroupés dans 16 régions. C'est une opportunité pour chaque acteurs de la prévention des déchets de **partager son expertise et de participer à la mise en place d'un service de proximité écocitoyen pour la prévention des déchets**[6].

Pour plus de renseignements :

Julien Fortin,
Responsable Communication
du Réseau des Ressourceries,
03 20 07 01 16
contact@ressourcerie.fr
www.ressourcerie.fr

[1] Observatoire des Ressourceries, Réseau des Ressourceries 2010

[2] Catalogues de formation du Réseau des Ressourceries : « Cœur de métier », « Plus du métier », « Acteurs du réemploi »

[3] Loi grenelle 1 art.46

[4] Directive cadre européenne 2008/98/CE

[5] Soutien de l'ADEME aux plans et programmes locaux de prévention des déchets.

[6] Le Réseau des Ressourceries, ses membres et ses partenaires définissent ensembles des programmes d'actions régionaux et locaux pour la prévention des déchets et le réemploi.

AUJOURD'HUI BOUTEILLES ET FLACONS... ET DEMAIN !

Aujourd'hui, les consignes de tri sur les déchets d'emballages plastiques ménagers sont limitées aux bouteilles et flacons. Et demain ???

En 2007, la Commission Consultative d'Agréments sur les déchets d'emballages ménagers a demandé à l'ADEME et Eco-Emballages de lancer une nouvelle étude sur l'opportunité de l'élargissement des consignes de tri au niveau national des emballages plastiques autres que bouteilles et flacons. A ce jour, deux études ont été menées.

L'ADEME a fait procéder à un recensement des publications existantes et à une analyse de leur contenu. Ce travail a seulement identifié deux études qui ont fait ressortir de cette bibliographie que les conclusions des travaux préalablement menés n'étaient pas directement transposables à la situation française actuelle.

Une nouvelle étude spécifique a donc été lancée et avait pour objet :

• une analyse technique et économique, visant à confirmer la faisabilité technique d'une extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques et à en chiffrer les coûts ;
• une analyse environnementale complète, conforme aux principes de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) visant à évaluer l'intérêt environnemental d'une extension des consignes de tri.

A l'issue de cette étude, Les travaux ont permis de montrer que sur le plan technique il n'existe pas d'obstacle rédhibitoire lié à une extension des consignes de tri, même si l'adaptation des centres de tri et la mise en place d'un réseau de surtri constitue un challenge organisationnel important. Du point de vue environnemental, cette extension des consignes de tri apporterait des bénéfices environnementaux supplémentaires en comparaison d'un scénario dans lequel seuls les bouteilles et flacons plastiques seraient régénérés. Toutefois le coût total serait élevé.

La prochaine étape consiste à ce que des collectivités locales testent, sur le territoire, l'extension des consignes de tri sur les plastiques autres que bouteilles et flacons, en tout ou partie. L'ADEME et Eco-Emballages ont fait un appel à candidature auquel répondront les collectivités locales volontaires.

Les synthèses des études et le courrier d'appel à candidature sont disponibles sur le site internet d'Eco-Emballages dans l'accès « collectivités locales ».

Pour plus d'informations :

Jonathan DECOTTIGNIES
jd.cnr@club-internet.fr

Agenda

Le Cercle National du Recyclage vous ouvre son agenda

• Nouvelles matières premières, le symposium des métiers du recyclage, 2ème édition, les 10 et 11 juin 2010 à Marseille
Renseignements :
www.nouvelles-matieres-premieres.com

• 11èmes Assises nationales sur les déchets, les 15 et 16 septembre à Paris.
Renseignements :
www.reseau-ideal.asso.fr

• Conférence internationale - Vers un observatoire européen des performances de recyclage des déchets municipaux, dans le cadre des Assises Nationales sur les déchets, les 15 et 16 septembre 2010
Renseignements :
www.acrplus.org

• Colloque Filières et Recyclage 5ème édition - Maison de la Chimie les 19 et 20 octobre 2010 à Paris .
Renseignements :
www.ademe.fr
rubrique Manifestations

• 10ème forum du Cercle National du Recyclage, les 23 et 24 septembre 2010 à Compiègne.
Renseignements :
Cercle National du Recyclage
03 20 85 85 22

Pour plus de dates, consulter notre site internet, rubrique Actualités, Agenda

Cercle National du Recyclage - 23 rue Gosselet 59000 LILLE - Tél. : 03.20.85.85.22 - Fax : 03.20.86.10.73
E-mail : cnr@nordnet.fr - Sites : www.cercle-recyclage.asso.fr et www.produits-recycles.com
Directeur de la publication : Paul DEFFONTAINE - Rédacteur en chef : Bertrand BOHAIN
Equipe de rédaction : Jonathan DECOTTIGNIES, Delphine GOURLET, Marie RODRIGUEZ